

Projet pédagogique  
2022-2023

ALSH Arbère



# SOMMAIRE du projet pédagogique

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ? .....	2
<b>LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS .....</b>	<b>3</b>
I. Les valeurs d'Alfa3a.....	3
II. Les intentions éducatives.....	3
III. Les objectifs du projet pédagogique .....	4
IV. Projets d'animation .....	9
<b>L'ACCUEIL DE LOISIRS.....</b>	<b>10</b>
I. Historique.....	10
II. Locaux et emplacement.....	10
III. Public de la structure.....	10
IV. Les types d'accueil.....	11
V. Les autres services proposés.....	14
<b>L'EQUIPE D'ANIMATION .....</b>	<b>16</b>
I. La direction.....	16
II. Rôle de l'animateur.....	16
III. Formations et évaluation.....	17
<b>LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS .....</b>	<b>18</b>
I. L'accueil en permanence .....	18
II. Sécurité .....	19
III. Associer à, et pour la vie de la structure .....	21
IV. Accompagner l'épanouissement.....	22

## INTRODUCTION

L'Accueil de Loisirs sans hébergement est une structure qui répond à des besoins pour les parents : besoin de garde ; besoin de sécurité pour les enfants mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs.

Ainsi l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.

Le projet pédagogique de l'ALSH constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre.

### *Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?*

**Le projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs que souhaite la collectivité en corrélation avec ceux de l'association Alfa3a.**

Ces objectifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants et/ou les jeunes adultes : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

**L'accueil de loisirs revendique clairement une dimension éducative**, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble.

# LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Outre le fait qu'il s'agit bien souvent d'un mode de « garde » pour les parents, ces temps d'accueil constituent pour les enfants un temps en collectivité, un temps de loisirs, un temps et un espace de transition, de passage entre la maison et l'école ou l'école et la maison. L'équipe travaille ensemble pour établir des objectifs pédagogiques permettant à l'enfant de se sentir accueilli, associé et accompagné afin de pouvoir recréer son monde à lui.

## *I. Les valeurs d'Alfa3a*

**Alfa3a (Association pour le Logement, la Formation, l'Animation, Accueillir, Associer, Accompagner)**

Les accueils de loisirs sont gérés par l'association Alfa3a. L'action éducative d'Alfa3a consiste à proposer des espaces d'animation adaptés aux besoins identifiés par catégories d'âge et ainsi permettre à chacun de grandir et de s'épanouir dans le cadre de diverses formes d'accueils de loisirs collectifs périscolaire, accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires.

Celle-ci est portée par le projet éducatif et plus particulièrement à travers les objectifs éducatifs suivants :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Participer à l'apprentissage de la vie sociale et collective
- Le développement des valeurs individuelles et sociales

## *II. Les intentions éducatives*

L'Accueil de Loisirs se veut un lieu éducatif à part entière, complémentaire à celui de l'école et de la famille, dans lequel les apprentissages sont amenés de façon différente.

Ce temps de loisirs offre à l'enfant un espace de découverte à travers le jeu, qui lui permet de s'exprimer au sein d'un groupe, d'apprendre à tenir compte des autres mais aussi de partager des expériences originales et enrichissantes.

L'ALSH garantit le principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

### **III. Les objectifs du projet pédagogique**

#### **Un contexte communal général :**

Dans le respect des grandes intentions éducatives de l'association et en lien avec les orientations de la ville de Divonne-les-Bains, l'équipe de l'accueil de Loisirs travaille à l'écriture et la mise en place d'objectifs généraux et opérationnels. Ces objectifs sont régulièrement retravaillés, notamment lors de changements importants dans l'équipe, lors de changements de fonctionnement.

L'accueil de Loisirs a pour principales missions de proposer des moments agréables aux enfants accueillis tout en veillant à leur sécurité physique, morale et affective.

L'accueil de loisirs est labélisé « Loisirs équitables » par la CAF de l'Ain. Ce label s'appuie sur plusieurs principes :

- l'accès aux loisirs pour tous et notamment pour les enfants en situation de fragilité sociale ou de handicap
  - une plus grande mixité sociale des accueils de loisirs visant l'inclusion de tous les enfants, avec une aide en fonction du quotient familial
  - un projet pédagogique adapté et ambitieux, basé sur des projets d'animations appropriés au public accueilli
  - des projets d'animations thématiques motivants, ludiques et adaptés à tous les publics
- Vous pouvez trouver toutes les modalités de ce Label sur nos programmes d'animation.

Différents axes sont mis en valeurs sur les actions des ALSH de Divonne-les-Bains

**AXE 1 : Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune**

**AXE 2 : Participer à son apprentissage de la vie sociale et collective**

**AXE 3 : Développer ses valeurs individuelles et sociales**

**AXE 4 : Ouverture sur l'international**

## AXE 1 :

Favoriser  
l'épanouissement de  
l'enfant et du jeune

### Objectifs opérationnels :

Permettre de vivre  
des temps méditation  
/ relaxation

Permettre le choix  
des enfants

Permettre à  
l'enfant de  
s'exprimer

### Critères :

Chaque enfant  
aura eu l'occasion  
de méditer, se  
relaxer

Chaque enfant sera  
capable de choisir  
son activité

Chaque enfant pourra  
participer à des  
activités d'expression

### Méthodes :

- ❖ Organiser des réunions d'enfants
- ❖ Proposer 2 activités au choix
- ❖ Droit à ne faire aucune activité
- ❖ Participation à l'organisation des activités
- ❖ Achat de matériel sensoriel

**AXE 2 :**

Participer à son  
apprentissage de la vie  
sociale et collective

Objectifs opérationnels :

Impliquer les enfants  
dans les tâches  
collectives

Favoriser la coopération  
entre les enfants

Développer la  
pratique des  
jeux de société

Critères :

Chaque enfant  
participe aux  
tâches collectives

Chaque enfant aura  
pu aider et être  
aidé par ses pairs

Chaque enfant aura  
pu découvrir des  
jeux de société

Méthodes :

- ❖ Proposer des jeux coopératifs
- ❖ Projet jeux de société
- ❖ Projet sport
- ❖ Partage de compétences via des activités manuelles

### AXE 3 :

Développer ses  
valeurs individuelles  
et sociales

#### Objectifs opérationnels :

Inciter l'enfant à  
découvrir, comprendre  
et protéger son  
environnement

Permettre aux  
enfants de faire  
des choix en  
collectivité

Favoriser la  
prise  
d'initiative

#### Critères :

Les enfants participent  
à des activités de  
découverte de  
l'environnement

Chaque enfant sera  
capable de prendre  
des décisions en  
collectivité

Chaque enfant saura  
prendre des  
initiatives sur la vie  
à l'Accueil de Loisirs

#### Méthodes :

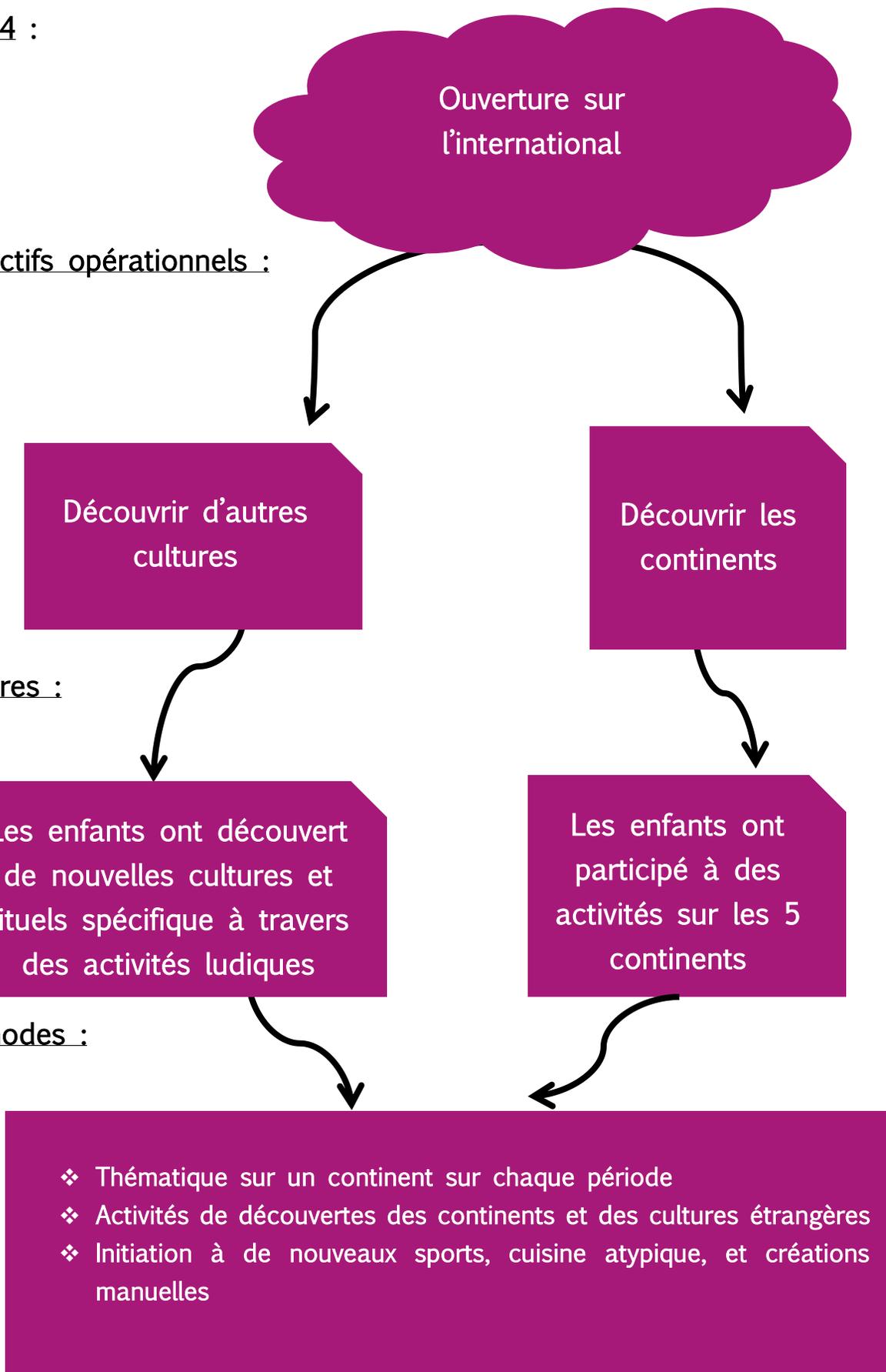
- ❖ Elaboration des règles de vie avec l'enfant
- ❖ Sortie de proximité de découverte de la faune et la flore
- ❖ Réunions d'enfants
- ❖ Projet sport

Axe 4 :

Objectifs opérationnels :

Critères :

Méthodes :



Ouverture sur l'international

Découvrir d'autres cultures

Découvrir les continents

Les enfants ont découvert de nouvelles cultures et rituels spécifique à travers des activités ludiques

Les enfants ont participé à des activités sur les 5 continents

- ❖ Thématique sur un continent sur chaque période
- ❖ Activités de découvertes des continents et des cultures étrangères
- ❖ Initiation à de nouveaux sports, cuisine atypique, et créations manuelles

## ***IV. Projets d'animation***

### **Projet sport**

C'est un projet destiné au groupe des grands (CE2-CM2), qui porte sur la découverte et l'initiation à des sports qui peuvent être méconnus de certains enfants. Il se déroulera sur l'ensemble de l'année scolaire, sur les mercredis.

Il permettra aux enfants de développer leur motricité, apprendre le jeu collectif, la mise en place de stratégie en équipe, le fair-play ainsi que les règles de ces différents sports.

### **Projet recette**

Le groupe des CP-CE1 travaillera sur la création d'un livre de recette tout au long de l'année. Les enfants participeront à la rédaction et l'illustration de ce livre de recette. Les recettes seront rédigées suite aux ateliers culinaires. Le livre sera mis à disposition des familles lorsqu'il sera terminé, donc en fin d'année scolaire.

### **Projet Retro Gaming**

C'est un projet pour le groupe des CE2-CM2, il permettra de mettre en avant le lien intergénérationnel, en faisant découvrir l'origine des jeux vidéo qu'ont connus leurs parents et grands-parents. Ce projet sera axé sur la découverte historique et artistique du monde du jeu vidéo, tout en gardant un aspect ludique. Les enfants continueront d'avoir accès au logiciel SCRAP pour se familiariser avec la programmation de jeu vidéo. Ce projet sera construit avec un intervenant qui viendra faire découvrir cet univers du Gaming.

### **Projet Lecture**

Ce projet est basé sur l'achat de 3 livres par mois, qui sont en lien avec le thème abordé sur la période, ou avec l'actualité, comme par exemple l'environnement, la planète, les humains, des petites histoires, etc. Les grands (CE2-CM2) seront amenés à lire ces livres au groupe des plus petits. La rédaction d'un livre par le groupe des grands est en cours de réflexion, et sera probablement mise en place cette année.

# L'ACCUEIL DE LOISIRS

## *I. Historique*

La structure est gérée par une association loi 1901 : Alfa3a (Association pour le Logement la Formation et l'Animation : Accueillir, Associer et accompagner). Elle a pour but de mettre la personne au cœur de l'action.

La commune de Divonne-les-Bains est une commune française située dans le département de l'Ain à 15 kms de Genève, en région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'implantation sur le territoire est en adéquation avec les besoins locaux, par ailleurs la structure est ouverte et accessible à tous afin de viser la mixité sociale.

## *II. Locaux et emplacement*

L'accueil de loisir est installé dans un nouveau bâtiment préfabriqué qui a été mis à disposition pour environ trois ans dans l'attente de la construction d'un futur bâtiment. L'emménagement dans ces locaux a permis d'avoir des salles plus grandes et que chaque groupe ait une salle dédiée.

Le bâtiment comprend :

- Un hall d'accueil et bureau de direction
- 3 salles d'activité dédiées chacune a un groupe d'âge
- Une salle de sieste
- Une salle de motricité
- Une bibliothèque
- Une cuisine pédagogique
- Des sanitaires
- Une douche
- Une infirmerie

## *III. Public de la structure*

### Caractéristiques du public accueilli

L'Accueil de Loisirs accueille principalement et prioritairement les enfants de la commune de Divonne-les-Bains du hameau d'Arbère et les enfants de familles ayant un lien particulier avec la Commune.

Les enfants accueillis sur la structure ont de 3 à 12 ans. Mais cette tranche d'âge est ajustée selon le type d'accueil proposé (périscolaire, mercredi, vacances scolaires, accueil jeunes). La capacité d'accueil varie également selon ces critères.

## L'accueil des enfants en situation de handicap

Comme le stipule la loi de 2005 sur le handicap, chaque structure est tenue de mettre en place des modalités pour accueillir un public en situation de handicap de par son aménagement et son fonctionnement.

C'est pourquoi nos locaux modulables ont une partie de plain pieds et sont aux normes (toilettes filles et garçons, portes adaptées...) et équipés d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilités réduites à l'entrée.

De plus, pour chaque enfant porteur de handicap un suivi régulier est instauré entre l'équipe et la famille. Plusieurs rencontres ont lieu durant l'année afin de faciliter les échanges et d'assurer le suivi de l'enfant. Ces échanges sont généralement inclus dans un suivi éducatif de l'enfant avec l'école et la ville. Des protocoles individuels peuvent être mis en place afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des familles. (ex : cahier de liaison, PAI, espace aménagé...).

*Accueillir et s'accueillir est l'état d'esprit, le savoir être de l'association Alfa3a. L'équipe s'attache ainsi dans le respect de l'identité de chacun, l'accueil de la différence et dans un climat de confiance, à accueillir chacun en ayant le souci d'apporter une réponse à chaque demande*

## IV. Les types d'accueil

### Accueil périscolaire matin

Matinée du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30.

L'accueil périscolaire est organisé dans les locaux dédiés au périscolaire, il débute le 2<sup>ème</sup> jour de la rentrée et finit le dernier jour de l'année scolaire. L'enfant peut être accueilli à titre permanent ou occasionnel en fonction des besoins des parents.

Les enfants sont accueillis, selon leurs heures d'arrivée, dans les salles d'activités ou les animateurs leurs proposent plusieurs pôles d'activités (dessins, jeux de société, lectures...). Les enfants sont ensuite accompagnés dans leurs classes à partir de 8h20.

## Accueil Périscolaire soir

Les accueils périscolaires concernent les soirées du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h15.

Ces temps périscolaires sont organisés de :

- 16h30 à 16h45 : récupération des enfants dans leurs établissements scolaires respectifs
- 16h45 à 17h10 : une collation fournie par la structure
- 17h10 à 18h30 : Temps libres encadrés, pause cartable, activités pédagogiques à caractère artistique, sportif et culturel.

Ces activités évoluent en fonction du nombre d'enfants inscrits et des périodes de l'année. Nous proposons au minimum deux activités sur chaque temps pédagogique afin que l'enfant puisse faire son choix selon ses envies. Nous veillons à varier les activités chaque jour pour que chaque enfant puisse s'y retrouver (ex : une activité sportive ou une activité manuelle le lundi, une activité scientifique ou une activité manuelle le mardi...). Un programme d'activité est construit au préalable par les animateurs selon les envies des enfants et le respect des directives éducatives de la structure.

## Accueil Périscolaire Mercredi

L'accueil de l'enfant au périscolaire du mercredi peut s'effectuer de différentes manières selon les inscriptions faites par les familles. En effet, l'enfant peut être accueilli :

- Le mercredi matin sans repas de 7h30 à 12h00
- Le mercredi matin avec repas de 7h30 à 13h00
- Le mercredi après-midi sans repas de 13h00 à 19h15
- Le mercredi après-midi avec repas de 12h00 à 19h15
- Le mercredi en journée complète de 7h30 à 19h15

Pour illustrer, une journée à l'accueil de loisirs se déroule comme ce qui suit :

7h30-9h00	Accueil des enfants et temps libres encadrés
9h-9h20	Appel + présentation des activités
9h20-11h30	Activités pédagogiques
11h30-12h	Temps libre encadré en extérieur
12h00	Départ des enfants inscrits le matin sans repas Arrivée des enfants inscrits l'après-midi sans repas
12h00-13h00	Repas au réfectoire

Départ  
échelonné  
des  
enfants

13h00	Départ des enfants inscrits le matin avec repas Arrivée des enfants inscrits l'après-midi sans repas
13h00-14h30	Pour les Ps-Ms : Sieste Pour les autres : temps calme (45 min) + temps libres (45min)
14h30	Appel + Présentation des activités
14h30-16h00	Activités pédagogiques
16h00-16h45	Goûter + retour sur la journée
16h45-17h30	Temps libres encadrés en extérieur
17h30 -18h30	Ateliers
18h30-19h15	Temps libres encadrés

## Durant les vacances scolaires

- Les vacances scolaires à l'accueil de loisirs

- Le déroulement des journées durant les vacances scolaires est le même que les mercredis. Cependant, la structure est ouverte de **7h30 à 18h30**.

L'enfant peut être inscrit :

- Matin sans repas de 7h30 à 12h00
- Matin avec repas de 7h30 à 13h00
- Après-midi sans repas de 13h00 à 18h30
- Après-midi avec repas de 12h00 à 18h30
- En journée complète de 7h30 à 18h30

- Les séjours accessoires

- Pendant les vacances scolaires, le centre d'animation Alfa3a met en place des séjours accessoires qui sont accessibles aux enfants fréquentant les 3 accueils de loisirs de la ville de Divonne-les-Bains. Ils sont d'une durée de 5 jours et 4 nuitées et se situent à 2h maximum de la structure. Ils sont encadrés par un membre de l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs et des animateurs vacataires.
- Ses séjours ont pour objectifs de permettre aux enfants de découvrir la vie en collectivité et de développer leur sens des responsabilités. Ils ont également l'occasion de découvrir de nouvelles pratiques culturelles et sportives ainsi que de nouveaux lieux.
- Un séjour est proposé durant les vacances d'hiver autour de la découverte des sports d'hiver pour les enfants du primaire. Un second séjour est proposé durant les vacances de printemps autour de la découverte de la nature.
- Nous travaillons également à la mise en place de nuitée pour les maternelles.

## V. Les autres services proposés

### Le service de navette

L'accueil de loisirs Arc-en-ciel propose un service de navette tous les soirs durant les périodes scolaires entre 16h45 et 18h45. Ce service permet aux enfants accueillis aux temps périscolaires de pouvoir participer aux activités extrascolaires proposées par les associations de la ville (ex : football, judo, cours de langues...) selon une convention renouvelée chaque année scolaire. Les familles peuvent bénéficier d'un aller et/ou d'un retour par enfants selon leurs besoins et dans la limite des places disponibles. Le service est assuré par un chauffeur employé au sein de l'accueil de loisirs et à l'aide de minibus de 9 places.

Une navette ski est également mise en place les mercredis durant la saison hivernale à 12h30 pour les enfants participants aux mercredis des neiges.

### Le CLAS

Depuis septembre 2017, le centre d'animation de Divonne-les-Bains met en place un **CLAS** (contrat local d'accompagnement à la scolarité) en partenariat avec les écoles, les accueils de loisirs, l'enfant et ses parents. Ce projet est financé par la CAF. Les enfants d'élémentaire sont accueillis au sein des structures pour une aide à la méthodologie, à l'organisation de son temps de travail, de ses devoirs et un accompagnement sur un projet particulier monté par eux-mêmes. Les séances sont au nombre de deux par semaines et se déroulent entre 16h45 et 18h45. Elles sont encadrées par des enseignants pour l'aspect méthodologique et par des animateurs volontaires pour le temps de projets. La participation au CLAS est définie selon un sondage fait par les enseignants en classe et un entretien avec les familles sur leurs besoins.

### La pause cartable

Suite à une forte demande des familles et de la collectivité, l'accueil de loisirs met en place un nouveau temps d'accueil pour les enfants du CE1 au CM2, intitulé la pause cartable. Ce temps a lieu entre 17h et 17h30. Il permet aux enfants de pouvoir bénéficier d'un espace pour faire leurs devoirs sous la responsabilité d'un animateur de l'accueil de loisirs qui peut les guider dans leur travail. Ce temps n'est pas une aide aux devoirs. Les enfants sont en autonomie.

Ce service n'entraîne aucun frais supplémentaire, l'enfant doit cependant avoir un dossier au sein de l'accueil de loisirs pour pouvoir bénéficier de ce service et être inscrit par la famille au périscolaire du soir.

La pause cartable est mise en place d'octobre à juin. Le mois de septembre est dédié à la nouvelle organisation, à une rentrée en douceur afin qu'enfant et animateurs trouvent leur place dans le groupe et dans la structure mais aussi que les familles trouvent leur rythme et leur organisation.

## Le projet passerelle

Le projet passerelle est un projet en partenariat avec l'espace jeunes et les accueils de loisirs de Divonne-les-Bains. Il est mis en place depuis très longtemps sur le centre d'animation. Il s'adresse aux enfants du CM2 et a pour objectif de leur faire découvrir l'espace jeune qui s'adresse aux adolescents à partir de la 6<sup>ème</sup>. Les enfants sont ainsi invités à participer à la vie et aux activités proposées par la structure un mercredi par mois. Ceci permet aux enfants d'avoir une première approche des lieux, des animateurs et des autres jeunes. Différents types d'activités sont proposés comme du bowling, du laser Game ou des activités sur site. L'enfant participe également à la vie de la structure puisque l'espace jeune réalise ses propres repas.

Le projet passerelle permet aux enfants et aux familles de connaître l'endroit et de faciliter les transitions entre le monde de l'enfance et de l'adolescence.

# L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Un adulte est un repère pour l'enfant. Au sein de l'accueil de loisirs, l'animateur fait figure d'exemple, il se rend disponible et est à l'écoute des besoins et envies des enfants tout en agissant avec cohérence.

Sous la responsabilité de l'organisateur : Alfa3a

## *I. La direction*

Elle a pour mission, compte-tenu des directives de l'Association, de son projet éducatif et des organismes financiers de tutelle, d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confiée, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de garde des familles.

Elle travaille étroitement avec les partenaires directs.

Elle est le principal interlocuteur, flexible, elle prend les décisions.

Elle dirige l'équipe d'animation, elle gère les questions d'organisation, d'activités, de planning.

Elle est garante du respect du projet pédagogique, de la législation.

Elle forme les animateurs stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus.

Elle s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein de l'ALSH.

## *II. Rôle de l'animateur*

Sous l'autorité de la direction de l'accueil de loisirs, chaque animateur prend en charge les enfants, organise le planning des activités et l'organisation du quotidien, en tenant compte du présent projet pédagogique élaboré par l'ensemble de l'équipe et agréé par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

Chaque animateur participe, au sein de l'équipe, à l'écriture, la mise en œuvre de ce projet pédagogique son évaluation. Fidèle aux valeurs de l'association il accueille, associe et accompagne les enfants et leurs parents.

### ***III. Formations et évaluation***

La communication est un élément essentiel du travail d'équipe et favorise la formation de tous. Tout au long de l'année, durant le temps d'animation ou lors de réunions, des échanges ont lieu, permettant à chacun d'apprendre de l'autre. Les animateurs s'évaluent et sont évalués tout au long de l'année.

Certaines réunions permettent aux équipes de plusieurs structures de se rencontrer, d'échanger et de se former entre eux.

**Selon les besoins de chacun, des formations sont proposées ou imposées à tous pendant l'année comme le PSC1, le BAFA,** des formations spécifiques sur des thématiques proposées par le SDJES ou d'autres partenaires.

# LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

*Accueillir, associer, accompagner :*

## *I. L'accueil en permanence*

*Accueillir et s'accueillir est l'état d'esprit, le savoir être de l'association Alfa3a. L'équipe s'attache ainsi dans le respect de l'identité de chacun, l'accueil de la différence et dans un climat de confiance, à accueillir chacun en ayant le souci d'apporter une réponse à chaque demande.*

### Des temps d'accueil

L'animateur discute avec les parents pour que ces derniers soient toujours informés du programme de la journée et des journées à venir. Il évite d'exposer tous les problèmes rencontrés avec l'enfant car il apparaîtra comme incompetent. Ça n'est qu'après une décision prise suite à une réunion pédagogique que les parents peuvent être avisés. Cependant, l'interlocuteur sera très souvent le directeur ou son adjoint.

L'animateur sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées. Il est présent et d'autant plus actif au moment de l'accueil et du départ.

### Accueillir l'enfant dans sa famille

Partenaires principaux de la structure, **les parents sont avant tout les partenaires pédagogiques de la structure.**

**La structure respecte le principe de neutralité religieuse, politique, philosophique, syndicale.** Ainsi, nous tentons de mener notre action auprès des enfants en coéducation avec les parents. Nous ouvrons donc nos locaux aux parents, sommes disponibles, à l'écoute.

### Accueillir en toute sécurité

Le registre de sécurité est tenu à jour sous la responsabilité de la mairie puisque l'accueil de loisirs n'est pas propriétaire des locaux. Chaque animateur connaît les procédures d'évacuation et de confinement d'urgence et sait les appliquer. Ces procédures sont construites en lien avec le PPMS. Un exercice d'alerte est réalisé tous les ans.

### *Soigner*

La direction et certains animateurs ont certifié leur diplôme de PSC1. Un assistant sanitaire est nommé.

### Trousse à pharmacie :

Une trousse à pharmacie est disponible pour chaque groupe. Elle contient tout ce qui est nécessaire pour assurer les premiers soins à un enfant.

### Les allergies :

Les allergies des enfants sont répertoriées sur des listes à disposition de chaque membre de l'équipe.

### La prise de médicaments :

Les médicaments sont centralisés sauf en cas de sortie. Seuls les médicaments accompagnés d'une ordonnance ou d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) seront donnés aux enfants conformément aux prescriptions.

Un meuble avec les médicaments d'urgence est situé à l'infirmerie.

Lors des sortie les animateurs prendront avec eux les médicaments d'urgences.

### L'hygiène :

Les enfants sont invités à se laver les mains avant et après avoir mangé leur goûter, après un passage aux toilettes. Après avoir muni les enfants de tabliers lors d'activités salissantes, les animateurs invitent les enfants à se laver les mains. Les enfants sont également invités à se laver les mains aussi souvent que l'animateur le juge nécessaire.

*Accueillir c'est avoir le souci de se préoccuper de l'autre, d'informer, de s'informer de mettre à l'aise dans un cadre chaleureux et convivial. C'est discuter, échanger, partager, proposer afin de répondre aux besoins individuels et collectifs dans une posture bienveillante.*

## II. Sécurité

### Sécurité lors des sorties

Pour chaque sortie les animateurs :

- Remplissent une fiche de sortie
- Emportent une trousse de secours
- Emporte les médicaments d'urgences conformément au PAI

### Sorties de proximité

Lors des sorties de proximité :

- Une fiche de sortie sera remplie avec le lieu de la sortie, le nombre d'enfant, l'heure approximative de retour.

- Les animateurs seront munis de gilet haute visibilité durant les trajets le long des routes ouvertes à la circulation.
- Une trousse de secours sera emmenée et éventuellement les médicaments d'urgences avec les PAI ou ordonnances.

### Sorties éloignées

Lors des sorties éloignées :

- Il sera fait appel à une société de transport agréée
- Une liste d'appel des enfants participants à la sortie est éditée spécifiquement.
- Les dossiers informatisés des enfants seront pris
- Une trousse de secours sera emmenée et éventuellement les médicaments d'urgences avec les PAI ou ordonnances

### Activités culinaires

Lors des activités culinaires

- Une attention particulière sera donnée aux lavages des mains des enfants.
- Les enfants et les animateurs cuisineront avec des charlottes sur la tête.
- Des photos des numéros de lot de tous les produits utilisés seront prises pour la traçabilité.
- Des échantillons seront conservés durant 7 jours.

### Sécurité affective

Les enfants ont la possibilité de venir au bureau de la direction, exprimer leur ressenti ou leur incompréhension face à une situation. Une réponse bienveillante leur sera systématiquement apporté.

### **III. Associer à, et pour la vie de la structure**

*Par l'implication des salariés dans les projets, l'intégration des établissements dans leur environnement et en suscitant la participation active de ses usagers ; associer est l'action d'Alfa3a.*

#### **Inscrire la structure dans la vie locale :**

L'accueil de loisirs a de nombreux partenaires comme :

##### ***Les familles***

Pour se rapprocher des familles et créer un lien plus privilégié, nous organisons régulièrement des évènements en famille. Le but de ces rencontres est de partager un moment festif et convivial avec les parents, de discuter, de se rencontrer réellement, dans un cadre détendu où chacun va vers l'autre. C'est également un vrai temps de rencontre entre les parents et les animateurs à qui ils confient leurs enfants. Les familles sont également invitées à venir partager leurs passions ou talents avec les enfants sur des temps d'activités.

##### ***La Mairie :***

Financier, partenaire éducatif, principal interlocuteur sur la commune, les relations entre l'accueil de loisirs et la mairie sont essentielles et très étroites. Celles-ci nous permettent notamment d'intervenir dans des manifestations sur la commune et de construire notre action dans le respect des directives municipales. A l'écoute, nos interlocuteurs municipaux sont présents pour échanger avec l'équipe des éventuelles choses à améliorer et participent aux réflexions quant à l'amélioration de l'accueil des enfants au quotidien.

##### ***Caisse D'Allocations Familiales :***

La CAF de l'Ain finance l'accueil de loisirs en fonction du nombre d'heures de présence des enfants. Ce financement (comme tous les autres) permet d'assurer le fonctionnement global de l'Accueil de Loisirs.

##### ***Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports :***

Le S.D.J.E.S. est un réel partenaire dans le travail concernant la réglementation et l'accompagnement des équipes sur le terrain. Il est également un soutien en termes de formation des animateurs.

*Associer c'est (r)assembler, réunir en acceptant les différences afin de construire en mettant en commun. C'est partager, mêler, mélanger pour faire ensemble,  
Faire équipe.*

## IV. Accompagner l'épanouissement

*Accompagner est le savoir-faire de l'association. Chaque membre de l'équipe apporte ainsi son soutien au potentiel de chaque personne accueillie favorisant ainsi l'écoute, la connaissance et le respect des règles, l'acquisition de savoir-faire utiles au développement et à l'autonomie de chaque enfant accueilli.*

### Les temps des activités :

L'organisation des activités est diversifiée. L'accueil de loisirs est, par définition, un lieu où les enfants prennent du plaisir et font des choses qui leur plaisent. L'enfant veut s'amuser. Les activités proposées sont donc « ludiques ».

Les activités sont adaptées aux spécificités des groupes d'âges d'enfants.

Les activités sportives et jeux collectifs concernent toutes les activités motrices utilisées comme moyen d'activité. La présence d'équipements sportifs à proximité des sites et leur localisation dans des espaces de verdure favorisent les activités sportives, de plein air et d'éducation à l'environnement.

Les activités manuelles permettent également à l'enfant d'acquérir petit à petit une motricité plus fine en utilisant des outils et matériaux divers et variés.

Les jeux permettent à l'enfant d'assimiler les règles, celles du jeu, mais aussi à travers elles, celles qui permettent de jouer ensemble, de faire ensemble, de vivre ensemble.

Les activités culturelles accompagnent les individus dans leur développement personnel et social.

*Accompagner c'est écouter les besoins et envies d'un enfant seul, d'un groupe donc être disponible, accessible, ouvert afin de laisser le choix, le libre arbitre à chacun. C'est susciter un échange, une discussion, un débat pour partager et construire ensemble des projets. C'est établir ensemble des règles communes permettant de donner une directive, d'avancer dans la même direction.*

Applicable au 1/09/2022

NR

